



**RAPPORT ANNUEL**  
**FOND D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR**  
**SAISON 2017-2018**

Les dossiers FAFA apportent une aide financière importante aux municipalités porteuses des projets et aux clubs locaux utilisateurs.

La constitution de dossier est lourde, complexe. Il demande une grande attention dans le respect des pièces à fournir et dans les délais à respecter, il est systématiquement fait une visite avec la municipalité lors de la demande initiale de projets. Il faut également faire un suivi régulier du dossier jusqu'à l'accord ou le refus par la commission Fédérale.

12 dossiers réalisés depuis 2016

Les dossiers refusés dans un premier temps, seront réétudiés en 2018/2019

Dossiers réalisés en 2017/2018

Maintenon : véhicule 10.000€

Belhomert : Abri-touches 1.500€

Lèves : ensemble terrain synthétique et éclairage 50.000€

Chartres Beaulieu : tribunes James Delarue 22.000€

Véhicule : 15.300€

Christophe est en constante relation avec Mr Marchal Référent FAFA de la Ligue du Centre Val de Loire dans la gestion et suivi des dossiers.

RAPPEL important pour le cheminement Obligatoire des dossiers :

Ils doivent **Obligatoirement et en priorité** passer par le District d'Eure et Loir, par mail et sur support papier à [comptabilite@eure-et-loir.fff.fr](mailto:comptabilite@eure-et-loir.fff.fr).

Christophe HACAULT

Vice-Président chargé du FAFA